



AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS DE LA RUE FACE AU VIH/SIDA

Consacré à la protection des droits des enfants de la rue face au VIH/sida, le séminaire international organisé par l'UNESCO à Bamako (Mali) du 3 au 5 décembre 2003 a permis de jeter les bases d'une coopération originale entre l'Afrique et l'Asie d'une part, entre les associations et les pouvoirs publics d'autre part.

Le séminaire a conclu à la nécessité de développer des cadres d'action pour les associations et les institutions confrontées au quotidien à la double problématique des enfants de la rue et du VIH/sida.

Afin de stimuler la réflexion des acteurs sur le terrain, l'UNESCO et P.A.U. Education ont animé six groupes de travail sur les thèmes clés de la protection des droits des enfants de la rue face au VIH/sida.

L'objectif de cette réflexion n'est pas d'aboutir à des conclusions irréfutables mais bien de créer les conditions d'un partage des expériences entre tous ceux qui agissent au quotidien dans un cadre associatif ou institutionnel auprès des enfants de la rue.

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon la définition que propose l'UNESCO, « les enfants de la rue sont les garçons et filles pour qui la rue est devenue leur lieu d'habitation ; ils en tirent leur propre moyen de subsistance, ils y sont sans protection. Ils sont en rupture temporaire, partielle ou totale avec leur famille et la société ».

Deux catégories principales d'enfants se retrouvent confrontées à la rue :

- Les enfants « de la rue » y vivent en rupture complète avec leur famille.
- Les enfants « dans la rue », y passent la majeure partie de la journée avant de regagner le foyer familial le soir venu.

Les enfants vivant dans la rue avec leur famille constituent une troisième catégorie émergente.

Le faible revenu des parents, l'échec scolaire, les conflits familiaux, la négligence des parents sont autant de raisons qui peuvent pousser l'enfant à vivre de façon partielle ou permanente dans la rue. Plutôt qu'y vivre, ces enfants y survivent. Leur quotidien les confronte à la drogue, à la violence, aux rivalités entre gangs et tout particulièrement aux risques de contamination par le VIH.

Leur vulnérabilité au virus est liée à :

- une sexualité précoce ;
- la promiscuité et le nombre élevé de partenaires potentiels ;
- l'accès limité au préservatif et l'exposition à des rapports sexuels non protégés, notamment contre de la nourriture, une protection ou de l'argent ;
- la forte prévalence de maladies sexuellement transmissibles non soignées ou mal soignées ;
- la consommation de drogues sous l'emprise desquelles les inhibitions disparaissent et les prises de risque augmentent ;
- le faible niveau scolaire ;
- le manque d'information sur la sexualité et les fausses croyances sur le VIH/sida ;
- le bas niveau d'estime de soi avec une forte dévalorisation du corps et de la vie ;
- l'impossibilité de se projeter dans l'avenir : ils ne se préoccupent pas d'une hypothétique et future maladie alors que leur lendemain n'est pas assuré.

Le VIH/sida représente une menace permanente pour les enfants de la rue, qui souffrent fréquemment d'infections sexuellement transmissibles (IST) – indice révélateur d'une sexualité non protégée –, qui peuvent se servir d'objets qui perforent la peau susceptibles d'être contaminés, comme des rasoirs ou des aiguilles, pour effectuer des scarifications ou des pactes de sang.

Plusieurs handicaps concourent à rendre la lutte en faveur des enfants victimes du VIH/sida particulièrement difficile :

- absence de données qualitatives et quantitatives,
- cible peu visible dans les programmes nationaux,
- formation insuffisante des éducateurs à l'écoute,
- insuffisance de contenus pédagogiques adaptés à la situation des enfants de la rue dans le contexte du VIH/sida,
- stigmatisés et discriminés, les enfants n'ont ni avenir ni droits, notamment celui d'accéder aux soins et aux services, en particulier de dépistage,
- difficulté ou impossibilité d'envisager le retour en famille.

Le problème ne doit pas être considéré uniquement sous l'angle institutionnel. L'aspect communautaire, avec ses composantes culturelles et religieuses, doit être également pris en considération.

2 AGIR AU QUOTIDIEN

Les associations et les institutions publiques nationales ou internationales travaillant au quotidien sur le terrain auprès des enfants de la rue ajustent leur intervention en fonction des conditions qu'ils rencontrent. Confrontés aux préjugés qui entourent les enfants de la rue et les porteurs du VIH/sida, ils doivent élaborer des stratégies complexes, portant le plus souvent simultanément sur différents facteurs.

Six groupes de travail ont donc été constitués sur les sujets suivants :

- 1. L'enquête préalable :** l'enquête préalable repose sur une méthodologie simple que chaque association peut appliquer dans son environnement pour mieux connaître les enfants de la rue auprès desquels elle est appelée à intervenir, et permet de définir les modalités de cette intervention.
- 2. Le plaidoyer :** organiser une campagne de plaidoyer permet de créer les conditions de mobilisation accrue des ressources humaines et financières pour mener à bien une intervention réussie auprès des enfants de la rue confrontés au VIH/sida.
- 3. L'écoute et la formation des intervenants :** un cadre adapté pour la formation des éducateurs sociaux et des pairs-éducateurs mettra l'accent sur la nécessité de l'écoute des enfants et sur les

techniques de dynamique de groupe à même de permettre de débattre sur les thèmes du corps, de la sexualité, etc.

4. Les contenus : la création d'outils et d'activités doit faciliter le travail de prévention et l'apprentissage des concepts de base dans un contexte de participation des enfants.

5. La prise en charge des enfants de la rue après le dépistage : la définition d'un cadre pour le dépistage et l'accompagnement doit être cohérente avec les conditions de vie et les difficultés de suivi de ces enfants.

6. Le retour en famille : la difficulté additionnelle que représente le VIH/sida ne doit pas détourner les associations de l'objectif de favoriser dans la mesure du possible le retour en famille en travaillant simultanément sur le registre de la médiation familiale et de l'insertion professionnelle des enfants.

3 ALLER PLUS LOIN

Connaître les enfants de la rue, les raisons qui les conduisent à désertier partiellement ou complètement le milieu familial, appréhender les facteurs de risque spécifiques auxquels ils sont exposés constituent les préalables à toute action d'éducation et/ou de prévention. Cette connaissance préalable permettra de développer des stratégies de plaidoyer et des cadres d'intervention auprès des enfants, le but final demeurant la sortie de rue et la réinsertion familiale et/ou professionnelle de l'enfant.

Les recommandations issues de la réflexion des six groupes constitués sont à considérer comme autant de pistes de recherche illustrées par des exemples précis : une base méthodologique sur laquelle les intervenants auprès des enfants de la rue pourront débattre et définir des lignes d'action. L'entreprise ne vise nullement à l'exhaustivité sur chacun des thèmes abordés, mais bien à fournir des bases de réflexion et d'action sur des sujets aussi précis que la formation des éducateurs, la création de contenus adaptés pour une démarche éducative auprès des enfants, la sensibilisation au dépistage jusqu'à la prise en charge des enfants éventuellement infectés.

Le but affiché est une mise en commun des pratiques et des modes d'intervention entre l'Afrique et l'Asie.

Chaque lecteur est invité à « aller plus loin » en animant le débat soit directement avec les membres des groupes de travail, soit de façon plus globale en faisant part de leurs apports au reste de la communauté.

L'UNESCO et P.A.U. Education sont à votre écoute pour relayer vos réflexions.

CONTACTS

Mme Florence Migeon, UNESCO, division de l'éducation de base, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France, tél. : 33 (0)1 45 68 11 73, fax : 33 (0)1 45 68 56 26, e-mail: f.migeon@unesco.org

Mmes Alix Mery et **Tatiana Mora**, P.A.U. Education, Muntaner, 262, 3r, 08021 Barcelone, Espagne, tél. : (34) 933 670 400, fax : (34) 934 146 238, e-mails: alix.mery@paueducation.com, tatiana.mora@paueducation.com

Ces groupes de travail ont été constitués suite au séminaire international organisé par l'UNESCO et ONUSIDA « Protection des droits des enfants de la rue : combattre le VIH/sida et la discrimination », qui s'est tenu à Bamako du 3 au 5 décembre 2003.

Les idées et opinions exprimées dans ces publications sont le fruit du travail de groupes et n'engagent à ce titre que les participants de ces groupes de travail.

Six groupes de travail furent constitués lors du séminaire international « Protection des droits des enfants des rues : combattre le VIH/sida et la discrimination » :

1. **L'enquête préalable** (en anglais)
2. **Le plaidoyer**
3. **L'écoute et la formation des intervenants**
4. **Les contenus** (en anglais)
5. **La prise en charge des enfants de la rue après le dépistage**
6. **Le retour en famille**

Les six pistes de réflexion sont disponibles sur le site www.paueducation.com/sida